



**FICHE D'INSCRIPTION AUX NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES
COMMUNE D'ARBUSIGNY**

PERIODE 4 (Vacances de Février aux vacances de Pâques)

IMPORTANT : ce document est obligatoire pour pouvoir participer aux activités périscolaires à déposer impérativement du 5 au 19 février 2015 inclus. Après cette date plus aucune inscription ne sera enregistrée.

NOM - PRENOM DE L'ENFANT :

Né(e) le :/...../..... Classe : de Mme :

Nom et Prénom du Responsable de l'enfant :

Tél Domicile : Tél Portable :

J'INSCRIS MON ENFANT AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES DE 15H à 16H30, pour toute la période
(Attention si votre enfant va au soutien scolaire (APC), pensez à en tenir compte)

Lundi

- ATELIER « EVEIL CORPOREL POUR LES PETITS », GS – CP – CE1
- ACTIVITE « ROLLER », CP – CM2
- ANGLAIS AU TRAVERS DE L'ART, CE2 – CM1
- DEFICIENCES, CM1 – CM2

ACCUEIL DES TOUS PETITS – ATSEM
(maternelles uniquement)

ACCUEIL PERISCOLAIRE GS – CM

Vendredi

ACCUEIL DES TOUS PETITS – ATSEM
(maternelles uniquement)

ACCUEIL PERISCOLAIRE GS – CM

Au cas où il n'y aurait plus de place dans l'activité souhaitée, l'enfant sera automatiquement inscrit en accueil périscolaire.

Règlement de en espèces - en chèque (à l'ordre de « Lou Ptiou Golus »)

A 16H30 (A l'issue des Nouvelles Activités Périscolaires)

- Mon enfant est autorisé à partir seul : OUI NON
- Mon enfant est récupéré par ses parents ou les personnes autorisées : OUI NON
(Si autre, préciser par écrit et transmettre à la coordinatrice).
- Les enfants concernés par le transport en car seront tous pris en charge à la salle des fêtes à 16h30.

Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(é) dans le cadre des NAP.

Certaines activités nécessitent une recherche d'objets en extérieur pour certains bricolages :

Je ne souhaite pas que mon enfant sorte de la salle des fêtes durant l'accueil périscolaire.

PENSEZ A PREVENIR LORSQUE VOTRE ENFANT EST ABSENT (Carmen : 06.43.50.39.76). MERCI !

Le responsable légal atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à le Signature du responsable légal